

## Plateforme partagée de services : le point sur l'état d'avancement Deuxième communication officielle au personnel des bibliothèques universitaires

En plus de l'information transmise via nos comptes-rendus du CDI, du CGI ainsi que nos InfoBUL et à la suite d'une première communication officielle destinée à l'ensemble du personnel des bibliothèques universitaires, au printemps dernier, qui vous présentait le contexte et la vision du projet de plateforme partagée de services (PPS), le Sous-Comité des bibliothèques du BCI a jugé opportun de faire une deuxième communication officielle, étant donné que plusieurs nouvelles étapes ont été accomplies.

### RAPPEL DU CONTEXTE

Depuis l'automne 2014, les 18 bibliothèques universitaires québécoises collaborent à un projet de remplacement de leur SIGB par une plateforme partagée de services. Celle-ci reposera sur une architecture de type « logiciel en tant que service » et sera installée sur des serveurs distants plutôt que localement. Elle intégrera l'ensemble des applications nécessaires au maintien et au développement des services de bibliothèque.

Pour l'utilisateur, cette plateforme se veut avant tout un guichet unique pour la recherche, l'accès aux collections et la commande de documents. Elle constituera la base d'une mutualisation des ressources des bibliothèques universitaires québécoises pour offrir de nouveaux services, optimiser la diffusion et la préservation de la recherche, améliorer l'appui à l'enseignement et participer plus activement encore à la réussite étudiante.

Ce projet est chapeauté par le Sous-comité des bibliothèques du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

### LES DÉMARCHES ENTREPRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2016

1. Le projet de plateforme partagée de services (PPS) a reçu l'aval des recteurs pour la poursuite des analyses et la préparation d'une demande de financement auprès du gouvernement.
2. **Des présentations** ont été faites par des membres du Comité de pilotage-PPS, sur lequel siège Mme Loubna Ghaouti, au Comité des affaires académiques du BCI, au RDIUQ (Regroupement des directions informatiques des universités québécoises) et au Comité de la recherche du BCI. Dans tous les cas, le projet a été bien reçu et a été reconnu comme un candidat favorable à une demande de financement auprès du gouvernement.

3. **Un comité de gouvernance (CG-PPS)** a été mis sur pied. Son mandat est, entre autres, de préparer **une demande de financement** au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), de s'assurer du bon démarrage du projet et du déroulement logique de celui-ci. De plus, les bibliothèques ont deux représentants sur ce comité de gouvernance. Ces représentants ont été désignés parmi les membres du comité de pilotage-PPS (CP-PPS), compte tenu de leur connaissance fine du projet. Il s'agit de Benoit Séguin (Université du Québec à Trois-Rivières) et de Richard Dumont (Université de Montréal). En plus des deux représentants des bibliothèques, siègent sur le Comité de gouvernance des représentants des comités de recherche, des affaires académiques et des finances du BCI. La présidence, est quant à elle, assumée par le représentant des TI, René Lacroix, vice-recteur adjoint aux technologies et ressources informationnelles de l'Université Laval.
  
4. Quatre **groupes de travail** ad hoc ayant été mis sur pied en 2015 continueront leurs activités en fonction de l'évolution du dossier :
  - Descriptions et métadonnées : représentant BUL – Marcel Plourde
  - Découverte et expérience des usagers : représentant BUL – Pierre Lasou
  - Technologies : représentant BUL – Sébastien Nadeau
  - Communications : représentant BUL – Loubna Ghaouti
  - Le groupe de travail sur les Collections a été aboli, mais son mandat est repris par le groupe DCBU (Développement concerté des collections des bibliothèques universitaires québécoises) : représentant BUL – Chantal St-Louis
  - Le groupe de travail sur l'accès aux documents a été aussi aboli, son mandat étant repris par le GCPEB (Groupe de travail sur la gestion concertée des opérations de prêt entre bibliothèques) : représentant BUL – Sarah Samson.
  
5. Des démarches sont en cours pour obtenir une expertise externe en gestion de projet afin de nous accompagner dans les prochaines étapes du projet.

## LES PROCHAINES ÉTAPES

- Demande de financement auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Automne 2016)
- Charte de projet (Automne 2016)
- Certains groupes de travail seront mis à contribution prochainement selon les besoins (Automne 2016 et Hiver 2017)
- Décision finale des établissements pour participer au projet (Printemps 2017)
- Processus d'appel d'offres et acquisition de la plateforme partagée de services (Automne 2017)
- Implantation graduelle de la plateforme dans les bibliothèques (Printemps-Été 2018)

**La directrice de la Bibliothèque,  
au nom du Sous-comité des bibliothèques du BCI**

**La direction de la Bibliothèque**

*Ensemble, écrivons l'avenir !*